

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 12 novembre à dix sept heures, les membres bureau de la Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mme PIGNATEL Agnès (arrivée à la question N°2 et ayant un pouvoir de M. GAMBAUDO Georges), MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean (pouvoir de M. NICOLAS Yves), NICOLAO Michel, BEHETS Jan et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSE** : MM. NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean, GAMBAUDO Georges ayant donné pouvoir à Mme PIGNATEL Agnès et BULTEL Jean Pierre.

## Délibération n°2015/117

**OBJET :** CONVENTION D'EVACUATION DES TELEPORTES DE LA VALLEE DE L'UBAYE.

Considérant que l'évacuation des téléportés est une opération peu fréquente pouvant nécessiter de nombreux participants,

Considérant que les sites de Pra-Loup, Saint Anne et du Sauze-Super-Sauze disposent de personnel entraîné et de matériel adapté,

Considérant qu'il convient de définir les modalités d'une collaboration inter station et ainsi satisfaire à une obligation réglementaire.

Vu le projet de convention d'évacuation des téléportés entre les stations de Pra-Loup, Saint Anne et du Sauze Super-Sauze,

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la Régie Sauze Super Sauze Ubaye, réuni le 22 octobre 2015 à 14 h 30,

Les membres du bureau,  
Après délibéré  
A l'unanimité des membres présents,

- **ADOPTENT** les termes de la convention qui lui est soumise,
- **AUTORISENT** le président à signer la convention et tout document relatif à cette dernière.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
M. Jacques MARTIN.

